RENAULT RETAIL GROUP SAINT QUENTIN
2-4 AVENUE ROGER HENNEQUIN CS 20604
78190 TRAPPES
tél : 01 61 123 123
rib : BNP PARIBAS 30004 00828 0002827216176

mon conseiller

PAILLET DYLAN
tél : 0161123142
e-mail : dylan.paillet@renault.com

adresse client

SAINT QUENTIN EN YVELINES
1 RUE EUGENE HENAFF
78192 TRAPPES CEDEX

facture n° 26567100704880 du 05/05/2026

exemplaire - page	client - 1/2
mode règlement	Vir. 30j
date d'entrée atelier	04/05/2026
échéance de la facture	05/06/2026
n° d'ordre de réparation	184453/B/298Ja
atelier/section	A01/MEC
réf client/n°cde :	CO26050003

nature opération : prestation de services

n° de compte client	602743
n° tva intra	FR13200058782
siret client	20005878200018
n° marché	co26050003

mon véhicule

marque	RENAULT
modèle	ZOE
immatriculation	EX780SH
propriétaire	SAINT QUENTIN EN YVELINES
n° série	VF1AGVYF059946603
date de livraison	30/05/2018
km	106120

montant

montant total ht	267,75 €
total tva 20 %	53,55 €
montant total tva	53,55 €
total à payer ttc	321,30 €

net à payer **321,30 €**

Renault care service
longue vie aux voitures à vivre

qui mieux que renault peut entretenir votre Renault?
devis en ligne renault.fr

Votre prochain rendez-vous en un clic : www.renault-retail-group.fr ou avec l'application Iphone MON GARAGE Renault Retail Group

RENAULT RETAIL GROUP SAINT QUENTIN 2-4 AVENUE ROGER HENNEQUIN CS 20604 78190 TRAPPES TÉL : 01 61 123 123 RIB : BNP PARIBAS 30004 00828 00028272161 76 SIRET : 31221230100245 TVA INTRA : FR65312212301 / APE : 4511Z N° ORIAS : 07 026 372 - WWW.ORIAS.FR / BIC : BNPAFRPPPAC IBAN : FR76 3000 4008 2800 0282 7216 176
RENAULT RETAIL GROUP SIEGE SOCIAL - 2 AVENUE DENIS PAPIN - CS 10001 92142 CLAMART CEDEX - SA AU CAPITAL DE 10000000 EUROS RCS NANTERRE: 312212301 - TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR65312212301
CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : NOUS NOUS RÉSERVONS LA PROPRIÉTÉ DES MARCHANDISES OBJETS DES PRÉSENTS DÉBITS, JUSQU'À LEUR PAIEMENT INTÉGRAL, CONFORMÉMENT À LA LOI 80-335 DU 12 MAI 1980. T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS. OUTRE LES PÉNALITÉS DE RETARD (TAUX BCE MAJORÉ DE 10 POINTS), EN CAS DE RETARD DE RÈGLEMENT DE LA PART D'UN CLIENT PROFESSIONNEL, CELUI-CI EST REDEVABLE DE PLEIN DROIT, DÈS LE PREMIER JOUR DE RETARD DE PAIEMENT DE L'INDEMNITÉ FORFAITAIRE DE 40 EUROS OU DE TOUT AUTRE MONTANT FIXÉ PAR L'ARTICLE D.441-5 DU CODE DE COMMERCE AU TITRE DES FRAIS DE RECOUVREMENT (ARTICLE L.441-6 DU CODE DE COMMERCE). ESCOMPTE POUR PAIEMENT ANTICIPÉ NÉANT.



facture n° 26567100704880 du 05/05/2026

exemplaire – page client – 2/2
mode règlement Vir. 30j
date d'entrée atelier 04/05/2026
échéance de la facture 05/06/2026
n° d'ordre de réparation 184453/B/298Ja
atelier/section A01/MEC
réf client/n°cde : CO26050003
nature opération : prestation de services

mes prestations care service	code	tps/qté	unité	prix tarif ht	remise (%)	montant ht	tva (%)	montant ttc
A – MESSAGE SYSTME LECTRIQUE CONTROLER								
DEPOSE – REPOSE MECANISME DE CONDAMNATION DE TRAPPE DE PRISE DE CHARGE	A3XZ	1,1	H	82,92		91,21	20	109,45
DIAGNOSTIC CIRCUIT D ALIMENTATION ELECTRIQUE	8263	1	H	82,92		82,92	20	99,50
MECANISME CONDAMNATION PRISE C	29 69 331 06R	1	PCE	93,62		93,62	20	112,34

détail ht (€) : main d'oeuvre 174,13 pièce 93,62 ingrédients 0 forfaits 0 travaux extérieurs 0
les lignes main d'oeuvre avec (*) sont facturées au temps passé, les autres lignes main d'oeuvre sont facturées au temps barêmé.

REMETTEZ VOS PNEUS USAGÉS, SANS OBLIGATION D'ACHAT À UN PROFESSIONNEL PROPOSANT LA VENTE OU LE MONTAGE DE PNEUS
https://quefairedemesdechets.fr